L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 JANVIER 1873 4me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 9 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille-Levée—grande vente de bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane — Marchandises sèches, bonneterie, articles de fantaisie, "notions", etc.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 26 de la rue de Chartres—linge de cheval, lingerie de mesdames, chapeaux, casquettes, malles de voyage.

Par D. E. Morphy, au No. 67 de la rue des Magasins—1er gaïavase.

Fer gaïavase — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Jeudi, 9 Janvier 1873.

OPÉRA.—Le Bossu.
ALCAZAR.—Grand Cirque-Robinson.
VARIÉTÉS.—Julius César.
ST. CHARLES.—Les Sonneurs de Cloche.
MUSÉE D'ANATOMIE.—64 rue St Charles.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à l'*Abeille* à la semaine avec les porteurs de l'*Abeille*.

Un Avertissement.

Nous ne nous prononcerons pas sur la question de savoir si l'Internationale ou plutôt si quelques uns des membres de cette société, ont été pour quelque chose dans les incendies de cathédrales de Chicago et de Boston. Des communications anonymes écrites après coup et quelques circonstances particulières ont donné bien à des suppositions, mais, Dieu merci pour l'honneur de l'humanité, il n'a pas été prouvé que ces grandes catastrophes aient été la mise à exécution de projets prémédités froidement et conçus dans une pensée criminelle qui serait de nature à confondre l'esprit. Mais il importe de se prémunir contre la possibilité de forfaits si peu admissibles qu'ils soient.

Nous avons hésité à livrer à la publicité les faits suivants, mais, après réflexion nous nous décidons à le faire. Entre la crainte d'alarmer inutilement la population et le risque plus grave de ne pas la mettre en garde contre un danger même problématique, nous avons préféré dire ce que nous savons. Si la communication anonyme dont il s'agit calomnie les membres de l'Internationale, ce que nous admettons à contre, ceux-ci peuvent protester et faire leur connaître pour décliner toute responsabilité dans les catastrophes passées ou à venir. Cela dit voici les faits :

M. O'Connor, président en chef du département des incendies, a reçu une lettre anonyme, écrite sur papier ayant un membre de la Société internationale, et qui l'informe que la Nouvelle-Orléans et New-York doivent être atteintes d'une conflagration destructive, du genre de celles qui ont atteint Chicago et Boston. L'auteur de la missive qui est un membre influent de l'Internationale, mais qui a conscience qu'il ne peut pas de garder le silence et qu'il croit de son devoir de mettre les autorités et le public sur leurs gardes contre l'horrible conspiration qu'il prétend avoir été formée par les membres de cette Société.

M. O'Connor et M. L. N. Marks, président de l'Association Charitable des Pompiers, ont considéré l'avis comme assez important pour en conférer avec le maire afin d'aviser aux mesures à prendre pour éviter une catastrophe planante à notre ville. Il n'y a aucun moyen de savoir si l'avis est sincère ou si c'est une mystification; mais la Providence des incendies dans les villes du Nord a les circonstances qui ont fait attribuer ces conflagrations à des incendiaires, tantôt ici, tantôt ailleurs, et décidé le maire et le département du feu à prendre toutes les précautions contre le danger signalé par la lettre.

La lettre prétend que l'époque fixée pour livrer aux flammes une partie des deux grandes villes nommées arrivera dans la quinzaine qui va suivre, et qu'ici, à la Nouvelle-Orléans, le feu doit commencer dans un édifice employé aux amusements publics, mais dont le nom n'est pas donné.

ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE ORLÉANS. — Nous publions, dans nos colonnes, le quatrième bilan trimestriel de cette Compagnie pour l'année 1872. Il est aussi satisfaisant que les trois premiers, car il présente un bénéfice net de $30,264 75. Le bilan est suivi de la récapitulation des opérations de l'année 1872. Le montant net des primes, déduction faite des primes non acquises, est de $881,117 55, et celui des pertes, dépenses, réassurances, etc., est de $850,853 26, laissant un bénéfice net pour l'année de $30,264 29, les profits accordés aux actionnaires ont été de 2 1/2 pour cent par trimestre, soit 10 0/0 pour l'année sur le montant payé des actions, et sur les primes de 35 0/0 pour le premier trimestre, de 35 0/0 pour le second, de 50 0/0 sur le troisième et de 35 0/0 sur le quatrième. Un assez grand nombre de polices qui ont été émises pendant le trimestre qui vient de finir.

Les résultats obtenus par cette Compagnie d'Assurances, dont M. C. Cavaroc est le fondateur et le président, plaident éloquemment en faveur du nouveau système sur lequel elle a été établie. Les actionnaires ont eu en définitif trois mois et ils n'ont à payer au bout de ces trois mois qu'un assessment fixé sur les résultats du bilan trimestriel; et, comme on le voit plus haut, cet assessment n'a jamais été au-dessus de 65 0/0 et pour un trimestre il n'a été que de 50 0/0.

Nous félicitons sincèrement l'habile président de la compagnie, M. Cavaroc, du succès qu'il a obtenu dans cette institution qu'est aujourd'hui une des plus florissantes compagnies d'assurance de notre ville.

Voici les noms des directeurs de l'association : MM. C. Cavaroc, Chs. de Ruyter, Léon Hass Jnr, E. F. Miotou, Wm. Agar, S. Cambon, Arthur Poincy, J. Eglé, H. Wiltz, Léon Queyrouze, John Rocchi, J. B. Levert.

A une réunion de la direction qui a eu lieu lundi, M. C. Cavaroc a été réélu président à l'unanimité.

Le secrétaire de la compagnie est toujours M. G. Lanaux, homme d'affaires actif et expérimenté.

BANQUE DU CANAL. — Les actionnaires de cette institution si estimée de nos capitalistes, ont été pour composer le Bureau de direction: MM. Jonas, Allen, Preston, Stauffer, Morris et Hart; et dans une réunion qui a eu lieu hier, les directeurs ont réélu, à l'unanimité, M. Geo. Jonas pour président. Tous ces choix sont excellents et, sous la gérance de financiers aussi habiles et aussi honorables, la Banque du Canal ne peut que poursuivre le cours de ses succès.

MAISON HIEBERT-MIRET & PINSARD.— En fait de lingerie, de bonneterie, de gantterie, de cravates, mouchoirs, foulards, chemises, parfumerie, etc., il est difficile de trouver mieux qu'à la maison Hiebert-Miret & Pinsard, 120 rue du Canal. Tous les articles qu'elle reçoit de France sont de choix, et malgré leur qualité supérieure sont vendus à des prix extrêmement modérés.

☞ Accourez tous au Rôt E. Lee, Vous y trouverez des chapeaux pour hommes et jeunes garçons a un bon marché sans précédents.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* passe en revue les divers moyens qui peuvent permettre à la Louisiane d'échapper à l'insurgation. Il ne faut pas songer à une nouvelle élection, dit-il, car si nos ennemis ont pu, sans avoir le contrôle de l'enregistrement et de la conduite des élections, escamoter les résultats, ils réussiraient encore mieux s'il leur était permis de manipuler toutes les opérations électorales. En second lieu il ne faut pas compter sur les Cours de la Louisiane, puisque nos ennemis ont pris le soin de créer une Cour à leur dévotion sur le siége de laquelle ils ont placé un de leurs instruments corrompus. Enfin, il n'y a que peu d'espoir à fonder sur la Cour Suprême des Etats Unis parce qu'il sera difficile de porter la question devant le tribunal de façon à l'obliger à se prononcer positivement. Restent le Président et le Congrès. Le Président ne reviendra pas volontairement sur ce qu'il a fait. Ce n'est donc que sur le Congrès que nous pouvons réellement fonder quelque espoir. Notre confrère oublie d'ajouter "et sur nous-mêmes."

Le *Picayune* cite, pour l'instruction du *Boston Post* et d'autres journaux du Nord, divers cas dans lesquels la Cour Suprême a renversé des décisions du juge Durell avec des considérants peu flatteurs pour la science ou la conscience de ce magistrat.

L'opinion du *Times* sur les questions politiques du jour est que la Nouvelle Orléans doit répondre aux avances que font les négociants de Burlington, Iowa, pour faire passer par notre ville les grains de l'Ouest destinés à l'Est ou à l'Europe. L'article de notre confrère est très bien raisonné et nous n'avons rien à y objecter. Son second article sur la perspective a l'objet louable d'encourager la population par l'espoir d'un avenir meilleur. Son troisième article sur le vote d'Anthony Susan, l'électeur en jupons, ne manque pas d'esprit, mais tout cela ne nous dit pas ce que pense le *Times* sur la question des deux Législatures, et sur les droits respectifs de McEnery et de Kellogg à nous gouverner. Décidément la pétition Norton est un frein qui a été imposé à la rédaction du *Times* et qui oblige les écrivains de ce journal à faire concurrence au "Prix Courant" par le caractère des sujets qu'ils sont réduits à traiter exclusivement.

Le *Republican* régale ses lecteurs avec des extraits d'un discours du sénateur Carpenter à ses constituants du Wisconsin. Ce discours n'est qu'une répétition de la plaidoirie de M. Carpenter, employé comme avocat par M. Kellogg, pour contester devant la Cour Suprême la requête de M. Ogden, l'organe de Kellogg en trouve, paraît il, d'appui que chez les avocats payés par son patron puisqu'il en ne réussit à citer uniquement ceux-ci. Le *Republican* donne quelques conseils aux législateurs de son parti qui acceptent trop facilement des bills; il leur rappelle que l'honneur du parti républicain leur est confié. Bien son vot que la ménagerie du Mechanics Institute commence à dégoûter les moeurs radicaux par ses fra-bus et son ignorance.

Le *Republican* a compté jusqu'à six hommes qui se sont rendus à la place Lafayette lundi avec des carabines Spencer, et chose effroyable, la présence seule des troupes des Etats Unis a empêché ces six hommes d'exterminer tous les radicaux. Cette pensée est d'autant plus affreuse que, dit le *Republican*, les républicains forment la majorité de la population en Louisiane et que ce "nettoyage" signifie le massacre et la destruction de cette majorité. Or il n'y a pas à douter que telles ne fussent les intentions de ces six hommes, car le *Republican* a entendu leurs enfants dans la rue dire: "nos papas sont partis pour nettoyer les radicaux."

JOURNAUX ILLUSTRÉS.— La librairie Hébert & Cie a reçu les numéros du 14 et 21 décembre de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE. — On verra par un avis de cette Société que la caisse de bienfaisance de la Société doit commencer à fonctionner à partir de ce jour. Les Français nouveaux venus à la Nlle-Orléans, qui remplissent les conditions voulues pour être reçus dans la Société, et qui n'ont pas de ressources suffisantes pour payer le droit d'admission et la cotisation du premier mois, peuvent, grâce à l'institution de la caisse de bienfaisance, être admis à profiter des avantages que la Société accorde à ses membres. Ils doivent pour cela se conformer aux conditions indiquées dans l'avis de la Société, avis sur lequel nous appelons l'attention de tous les Français.

TABAC, CAFÉ, SUCRE, &c.—Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la carte de M. Juan Garcia Mora, négociant-commissionnaire et importateur de tabac de la Havane, de la Pennsylvanie et du Connecticut, rue Royale No 88, entre les rues Conti et St. Louis. M. Mora importe aussi du café, du sucre et toute espèce de produits de l'île de Cuba. Il y a longtemps que par son habileté, sa droiture et sa manière loyale et franche d'exploiter son établissement, M. Mora s'est fait un nom honorable dans le commerce de notre ville, et nous pouvons le citer comme un des noms le plus les plus estimés. On peut donc en toute confiance acheter de lui les produits étrangers qui composent le fonds de ses opérations.

LE RÉVÉREND PÈRE BURKE.—Ce grand dominicain, que son éloquence a placé au premier rang parmi les prédicateurs du pays, fera une autre lecture, à l'Eglise St-Patrick, jeudi soir prochain, sur "Les Trois Grands Maux du Dix-Neuvième Siècle et leur Remède." Dimanche soir, le Père Burke prêchera aussi sur "L'Eglise Catholique non le danger, mais le Salut de la Grande République Américaine," au même endroit. 5t

☞ M. B. T. Walshe, propriétaire du charmant magasin situé rue du Canal, No 110, nous a montré le plus bel assortiment de robes de chambre et de paletots *negligé* que nous ayons jamais vu. Le choix des dessins, l'élégance de la coupe et la solidité de la confection, sont irréprochables. Les dames et les messieurs qui ont des cadeaux à faire à leurs amis, devraient aller examiner ces beaux articles. M. Walshe a aussi des costumes *fantaisie*, pour enfants, sur lesquels nous appelons l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices.

☞ Bon marché fabuleux! Chapeaux à moitié prix! au Rôt E. Lee, coin St-Louis et Royale. Succursale: coin Magasins et St André.

BITTER DES ARABES, PERFECTIONNÉ.— Cet excellent Amer est appelé à supplanter bien d'autres bitters qui n'ont ni la même saveur, ni les mêmes propriétés toniques. L'eau-de-vie employée par les fabricants est le premier choix et les plantes dont elle est parfumée son énumérant fortifiances. Le "Bitter des Arabes" est destiné à devenir très populaire en Louisiane.

ASSESSEMENT. — Nos 119, 120 et 121. Voyez la colonne des notices spéciales—mort de G. Ed. Sheppard, Mrs Maria Riedinger et P. A. Gluck, Payable au bureau de la MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION OF LOUISIANA, No 19, rue du Camp. Le montant payé depuis l'organisation en août 1868, $290,250.

☞ On trouve-t-on un assortiment varié de cands de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 92 et 94.

TEMPÉRATURE—8 janvier 1873.
Thermomètre de C. DURAND, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	61	11
12 M.	69	17
3 P. M.	69	19
6 P. M.	57	14

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne ce soir la seconde représentation du grand drame en dix tableaux, de Paul Féval, le *Bossu*, avec M. Molina, dans le rôle de Lagardère.

Notre confrère du *Picayune* annonce que la direction compte donner la *Grâce de Dieu* en matinée et il espère que les "personnes, trop difficiles à contenter, qui ont demandé à madame Naddi-Vallée de jouer "La Traviata" en matinée," accorderont peut-être que l'histoire des torts souffertes par "Marie," est une de ces représentations dont "la mère en permettre à le spectacle à sa fille." Nous engageons notre confrère à corriger ses épreuves quand il fait des citations françaises.

Il ajoute: "les attitudes morales sont sans doute très belles, mais quand elles manquent le but, elles frisent généralement le ridicule."

Comme nous nous sommes fait l'écho d'un grand nombre de pères et de mères de famille qui se plaignent de ne pouvoir conduire leurs enfants aux matinées, à cause du caractère des spectacles choisis, nous avons le droit de répondre à notre confrère que nous ne trouvons nullement ridicule qu'une mère de famille ne veuille pas conduire sa fille au spectacle pour qu'elle y voie jouer des pièces du Palais Royal, plus ou moins scabreuses, ou des scènes de cancan.

Si nous avons fait une observation à ce sujet c'est dans l'intérêt même de la direction et parce que les matinées sont considérées comme des représentations à l'usage des familles.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La situation s'est améliorée sensiblement depuis mardi. Il y aura aujourd'hui plus qu'assez de membres pour constituer un quorum dans les deux Chambres de la Législature du peuple. Les nouvelles de Washington que nous transmet le télégraphe, depuis mardi soir, sont très encourageantes et indiquent que le Président Grant est revenu sur sa première détermination.

Pinch et ses acolytes du Mechanics Institute sont tout décontenancés et se regardent d'un air stupéfait. Ils ne s'attendaient pas à un pareil revirement du sort.

Le pseudo-gouverneur de la Louisiane pourrait bien, comme le héron de la fable, après avoir dévoré les carpes et les goujons, être forcé de se contenter d'un simple limaçon. Nous souhaitons que même cette dernière faveur lui soit refusée et qu'il soit littéralement mis sur les dents.

Tout donne lieu d'espérer que la face des choses va être changée avant longtemps et que notre malheureuse Louisiane sera enfin délivrée des intrigants et des fripons qui l'oppriment et qui la ruinent. On nous dit que le juge Wood, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, s'occupera probablement, ces jours-ci, d'examiner en détail la conduite de son subordonné, le juge de district Durell.

D'un autre côté, le Congrès fédéral ne tardera pas à envoyer à la Nouvelle-Orléans un comité d'enquête chargé de requérir toutes les preuves relatives aux dernières élections. Nous croyons donc être en mesure d'affirmer à nos lecteurs que le règne des usurpateurs de la Douane touche à sa fin.

Ce sera une bénédiction pour le pays!

Un bandit dangereux, du nom de Martinez Valego, a été arrêté hier soir et enfermé à la première station de police.

Voici les circonstances qui ont déterminé son arrestation:

Les policiers Scott et Brown faisaient leur soir, vers sept heures un quart, leur ronde habituelle, lorsqu'ils ont entendu les cris d'un homme qui appelait à l'aide. Ils se sont précipités dans la direction d'où venait le bruit et ont trouvé au coin des rues Gravier et Remparts un malheureux, dit nom de Joseph Basique étendu sur le pavé et assommé par un certain Martinez Valego.

Ils ont voulu arrêter l'agresseur, mais celui-ci s'est échappé et leur a tiré, tout en fuyant, plusieurs coups de pistolet, dont un a atteint l'officier Scott à la main droite, et un autre a blessé une pauvre femme qui passait dans la rue.

Les métropolitains, avec un courage digne d'éloges, ont continué à poursuivre le misérable et ont réussi à l'appréhender au corps.

On a trouvé sur sa personne un couteau-poignard et un trousseau de clefs et d'outils.

Le bandit a reçu cinq balles à la jambe gauche et une blessure assez grave à la tête.

On suppose qu'il avait trois revolvers à cause du nombre de coups de pistolet qu'il a tirés.

Il fait bon de mettre en lieu de sûreté un gaillard aussi déterminé.

Quelques voleurs, encouragés par l'absence presque totale de la police, cantonnée dans les stations des différents districts de la ville et armée de carabines Winchester, ont tenté de s'introduire dans le magasin de bijoux de M. Salter, situé au No. 276 rue du Camp, et dans le magasin de chaussures de M. Bell, situé au No. 270 de la même rue.

Après avoir vainement essayé de forcer les portes de ces deux magasins, les coquins se sont enfuis à l'approche de quelques citoyens.

Un nègre du nom de Chapman Ike a été arrêté, samedi soir, accusé par une femme de couleur du nom de Laura Chapman, une parente probablement, de s'être introduit dans sa maison pendant son absence, dans l'intention de faire main basse sur ses hardes.

David Weil et Jacobi, deux habitués des Cours de justice, ont été arrêtés hier matin, accusés de vol.

Il paraît que depuis quelques jours, les députés-greffiers et les députés-shérifs s'aperçevaient, sans pouvoir s'en rendre compte, que leurs chapeaux et que leurs pardessus étaient enlevés par une main inconnue.

Hier soir donc décidés à découvrir le mystère et se sont mis en embuscade. Ils n'y étaient pas longtemps, qu'ils ont pris en flagrant délit les deux filous.

Le jury qui est appelé à décider dans l'affaire de Didio Baptiste et de Francis Martini, accusés de meurtre, a été enfermé depuis mardi soir. On dit qu'il n'a pas pu s'entendre encore.

Le propriétaire du "Palais de Cristal" nous prie d'annoncer que l'individu qui a tiré, lundi soir, un coup de pistolet sur Ch. Letellier, ne sortait pas de son établissement.

Andrew Johnson, Henry Wood et John Smith, alias "Yellow Johny" n'y vont pas de main morte dans la carrière de vol.

Ils ont été conduits devant le recorder Billings, accusés de trois délits différents.

Le trio a été envoyé en prison.

Un homme de couleur du nom de Louis Pinero et son enfant, atteints tous les deux de petite vérole, ont été envoyés à l'Hôpital de Charité.

Il paraît que la possession d'un trône offre des jouissances à nulle autre pareille, car voilà S. M. Orélie-Antoine Ier, roi d'Araucanie et de Patagonie, qui revient pour la troisième fois, pour son royaume d'Amérique.

Il a notifié hier par une circulaire à M. Thiers et à tous les souverains étrangers ainsi qu'aux possesseurs "qu'il considère comme notables," en désormation de réunir pleine possession de son trône.

La circulaire est trop longue pour que nous la reproduisions, nous nous contenterons d'indiquer qu'il se propose d'aller mettre le bola entre les Chiliens et les Patagons qui se gourment depuis trop longtemps.

Il enverra une ambassade aux gouvernements pour faire reconnaître sa dynastie, il enverra aussi les insignes royaux de l'ordre de la couronne d'acier à toutes les personnes qui l'auront aidé dans l'accomplissement de son oeuvre.

Il faut en croire un Français, depuis trente ans médecin en chef des armées de Paraguay et qui a plus d'une fois visité l'Araucanie, l'idée fixe d'Orélie n'est pas tout à fait une pensée de monomanie.

Bon voyage et bon vent, Majesté.

Gardez-vous de vous faire mettre à la broche dans l'intérêt de votre.... dynastie.

LA SITUATION EN FRANCE APRES LE VOTE DU 14 DECEMBRE.

Le *Patrie* du 17 décembre publie ce qui suit sous le titre des dernières nouvelles:

Versailles, 16 décembre, 8 h.

Nous pouvons démentir formellement le bruit répandu d'après lequel M. Thiers aurait déclaré à M. Dufaure qu'il avait outrepassé les bornes de son mandat.—Nous savons, au contraire, qu'à la réception d'hier à la présidence, M. Thiers a dit à plusieurs collègues *M. le garde des sceaux a eu beaucoup d'esprit* hier, comme toujours; mais il a frappé surtout très juste, très juste.

Le centre gauche est en pleine dislocation: 16 d'entre eux ont voté pour la dissolution, 8 se sont abstenus, tous les autres ont voté contre: la démission de M. Ricard, ancien président du centre gauche, indique suffisamment le désarroi de ce groupe.

Une vingtaine des membres de cette fraction se rallient à la gauche, et une centaine forment dès aujourd'hui une nouvelle réunion qui se rapproche du centre droit.

M. Thiers assiste aujourd'hui à la séance de la commission des Trente. A la suite de la victoire éclatante de la majorité, on pense que celle-ci obtiendra satisfaction du gouvernement sur nous les points de son programme.

Le centre gauche est réuni, la séance est des plus orageuses, plusieurs membres ont quitté la séance.

L'extrême gauche vient de décider que, malgré son échec, elle continuerait sa propagande dissolutionniste.

Voici des détails authentiques sur la situation de samedi:

Dans la journée, les préfets consultés ont déclaré au ministre de l'intérieur que le mouvement dissolutionniste était combattu par les anciens amis ou complices de la Commune. Vers quatre heures, l'affluence des députés au ministère était considérable et conçues toutes dans le même sens.

C'est alors que M. Dufaure s'est rendu auprès de M. Thiers et l'a supplié de lui laisser flétrir énergiquement les agissements des radicaux.

M. de Goulard a demandé une suspension de séance; le conseil des ministres a délibéré à huit heures du soir, et tous les ministres, à l'exception de M. J. Simon, ont été d'avis qu'il fallait désavouer les radicaux. M. Thiers a alors consenti à laisser toute liberté d'action à M. Dufaure.

On écrit de Versailles, le 16 décembre, midi:

Le résultat de la séance de samedi a produit un grand ébranlement.

M. Thiers et M. Dufaure sont unis comme jamais dans la commission des Trente. On espère que l'enfantement de la commission sera facilité par la séance de samedi.

Tous les bruits de modifications ministérielles sont inexacts.

M. Ricard s'obstine à ne pas se rétablir du coup de gaîté. Le centre gauche se réunit aujourd'hui.

Un grand nombre de membres du centre droit assistaient hier soir à la réception de la présidence.

Le ministre de l'intérieur a ouvert aujourd'hui au préfet de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure pour les inondées.

L'ouverture du chemin de fer de Loudéac à Pontivy doit avoir lieu aujourd'hui.—*Havas.*

LES MODES PARISIENNES.

Ne serait-ce que pour tenir nos lecteurs au courant, empruntons au *Sport* les modes du jour:

Aucune nouveauté n'a vu le jour dans le costume des hommes. Les chapeaux sont de rigueur le 2e janvier 1872 de la mort de M. Heidinger, décédé à la Nouvelle-Orléans le 2 juillet 1872, de la mort de P. A. Glück, décédé à la Nlle-Orléans le 1er août 1872. Nous savons, au contraire, qu'à la réception d'hier à la présidence, M. Thiers a dit à plusieurs collègues *M. le garde des sceaux a eu beaucoup d'esprit* hier, comme toujours; mais il a frappé surtout très juste, très juste.

Le centre gauche est en pleine dislocation: 16 d'entre eux ont voté pour la dissolution, 8 se sont abstenus, tous les autres ont voté contre: la démission de M. Ricard, ancien président du centre gauche, indique suffisamment le désarroi de ce groupe.

Une vingtaine des membres de cette fraction se rallient à la gauche, et une centaine forment dès aujourd'hui une nouvelle réunion qui se rapproche du centre droit.

M. Thiers assiste aujourd'hui à la séance de la commission des Trente. A la suite de la victoire éclatante de la majorité, on pense que celle-ci obtiendra satisfaction du gouvernement sur nous les points de son programme.

Le centre gauche est réuni, la séance est des plus orageuses, plusieurs membres ont quitté la séance.

L'extrême gauche vient de décider que, malgré son échec, elle continuerait sa propagande dissolutionniste.

Voici des détails authentiques sur la situation de samedi:

Dans la journée, les préfets consultés ont déclaré au ministre de l'intérieur que le mouvement dissolutionniste était combattu par les anciens amis ou complices de la Commune. Vers quatre heures, l'affluence des députés au ministère était considérable et conçues toutes dans le même sens.

C'est alors que M. Dufaure s'est rendu auprès de M. Thiers et l'a supplié de lui laisser flétrir énergiquement les agissements des radicaux.

M. de Goulard a demandé une suspension de séance; le conseil des ministres a délibéré à huit heures du soir, et tous les ministres, à l'exception de M. J. Simon, ont été d'avis qu'il fallait désavouer les radicaux. M. Thiers a alors consenti à laisser toute liberté d'action à M. Dufaure.

On écrit de Versailles, le 16 décembre, midi:

Le résultat de la séance de samedi a produit un grand ébranlement.

M. Thiers et M. Dufaure sont unis comme jamais dans la commission des Trente. On espère que l'enfantement de la commission sera facilité par la séance de samedi.

Tous les bruits de modifications ministérielles sont inexacts.

M. Ricard s'obstine à ne pas se rétablir du coup de gaîté. Le centre gauche se réunit aujourd'hui.

Un grand nombre de membres du centre droit assistaient hier soir à la réception de la présidence.

Le ministre de l'intérieur a ouvert aujourd'hui au préfet de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure pour les inondées.

L'ouverture du chemin de fer de Loudéac à Pontivy doit avoir lieu aujourd'hui.—*Havas.*

Hier, à 9 h. P. M., est mort à Cartchesbin, à l'âge de 77 ans, Monsieur ANGELI MARCARONI, le plus ancien prêtre du diocèse de la Nouvelle-Orléans.

Les cérémonies de ses funérailles auront lieu aujourd'hui à 4 P. M., à l'Eglise de Ste Marie, Archichêché. Tous les prêtres de la ville sont invités à assister, ainsi que les fidèles qu'il a si longtemps édifiés par son vertus.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, au No 19 de la rue du Camp, Nlle-Orléans, 7 janvier 1873.—A ceux de nos membres de sexe masculin de la mort de G. W. SHEPPARD, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 2 juillet 1872, de la mort de Mrs MARIA RIEDINGER, décédée à la Nlle-Orléans, le 2 juillet 1872, de la mort de P. A. GLUCK, décédé à la Nlle-Orléans le 1er août 1872. Nous avons, au contraire, qu'à la réception d'hier à la présidence, M. Thiers a dit à plusieurs collègues *M. le garde des sceaux a eu beaucoup d'esprit* hier, comme toujours; mais il a frappé surtout très juste, très juste.

Le centre gauche est en pleine dislocation: 16 d'entre eux ont voté pour la dissolution, 8 se sont abstenus, tous les autres ont voté contre: la démission de M. Ricard, ancien président du centre gauche, indique suffisamment le désarroi de ce groupe.

Une vingtaine des membres de cette fraction se rallient à la gauche, et une centaine forment dès aujourd'hui une nouvelle réunion qui se rapproche du centre droit.

M. Thiers assiste aujourd'hui à la séance de la commission des Trente. A la suite de la victoire éclatante de la majorité, on pense que celle-ci obtiendra satisfaction du gouvernement sur nous les points de son programme.

Le centre gauche est réuni, la séance est des plus orageuses, plusieurs membres ont quitté la séance.

L'extrême gauche vient de décider que, malgré son échec, elle continuerait sa propagande dissolutionniste.

Voici des détails authentiques sur la situation de samedi:

Dans la journée, les préfets consultés ont déclaré au ministre de l'intérieur que le mouvement dissolutionniste était combattu par les anciens amis ou complices de la Commune. Vers quatre heures, l'affluence des députés au ministère était considérable et conçues toutes dans le même sens.

C'est alors que M. Dufaure s'est rendu auprès de M. Thiers et l'a supplié de lui laisser flétrir énergiquement les agissements des radicaux.

M. de Goulard a demandé une suspension de séance; le conseil des ministres a délibéré à huit heures du soir, et tous les ministres, à l'exception de M. J. Simon, ont été d'avis qu'il fallait désavouer les radicaux. M. Thiers a alors consenti à laisser toute liberté d'action à M. Dufaure.

On écrit de Versailles, le 16 décembre, midi:

Le résultat de la séance de samedi a produit un grand ébranlement.

M. Thiers et M. Dufaure sont unis comme jamais dans la commission des Trente. On espère que l'enfantement de la commission sera facilité par la séance de samedi.

Tous les bruits de modifications ministérielles sont inexacts.

M. Ricard s'obstine à ne pas se rétablir du coup de gaîté. Le centre gauche se réunit aujourd'hui.

Un grand nombre de membres du centre droit assistaient hier soir à la réception de la présidence.

Le ministre de l'intérieur a ouvert aujourd'hui au préfet de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure pour les inondées.

L'ouverture du chemin de fer de Loudéac à Pontivy doit avoir lieu aujourd'hui.—*Havas.*

— On lit dans *la Cloche* du 10:

"Le tribunal correctionnel de Castres (Tarn) vient de condamner, par un de ses jugements, de principe trop souvent méconnu sous l'empire: "Le domicile est inviolable la nuit."

"Voici comment un journal rapporte les faits qui ont trait à cette affaire:

"Il y a deux mois, le commissaire de police de Mazamet se transportait pendant la nuit, assisté de gendarmes, au domicile de M. Pistre, habitant de cette petite ville: le commissaire de police croyait M. Pistre coupable de nous ne savons quel délit. M. Pistre n'a aucunement éconduit les sommations du commissaire; M. Pistre, *vaudeville et restro*, a défendu sa porte. M. Pistre a reçu de la part des gendarmes quelques coups de revolver; M. Pistre a envoyé deux coups de hache aux mêmes gendarmes.

"Enfin, M. Pistre a comparu devant le tribunal correctionnel de Castres, sous l'inculpation de rébellion envers les agents de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions.

"Le commissaire de police est venu à l'audience recevoir les compliments qu'il croyait dus à sa courageuse conduite, les gendarmes sont venus témoigner, convaincus qu'on allait leur donner de l'avancement.

"M. le procureur de la République a fait comme il convenait de criminel M. Pistre.

"—*C'était la nuit*, s'est contenté de répondre M. Pistre.

"— La loi dit que le domicile des citoyens est inviolable pendant la nuit, a dit à son tour M. Verdeil, défenseur du prévenu.

"Le tribunal s'est empressé d'acquitter M. Pistre, lequel s'est empressé de déposer plainte contre le commissaire de police et les gendarmes qui l'avaient assisté."

LE PÈRE MACAILLE.—La police parisienne vient de faire une perte irréparable dans la personne du vieux père Macaille, un des agents secrets dont M. Claude faisait le plus de cas, et qui vient de mourir, à l'âge de soixante-onze ans, dans une propriété qu'il possédait à St-Germain-en-Laye.

Le père Macaille appartenait à la police secrète depuis 1813. Il a été de tous les complots, de toutes les sociétés secrètes, de toutes les bandes de voleurs, sur lesquels on a pu mettre la main grâce à son habileté et à la faculté extraordinaire qu'il avait de se transformer.

"Tour à tour homme du monde et misérable, anglais de haute naissance et paletot-sec de grande maison, on lui doit, prétend la *Liberté*, parmi les arrestations les plus curieuses, celle du fameux Trophanon, *qu'il suivait depuis quelques jours au Havre*. "Bandits que tout le monde le cherchait à Paris."

Et voilà comme on écrit l'histoire!

Si Macaille n'a pas été actif d'autre exploit que l'arrestation de Trophanon, il n'en a accompli jamais aucun.

☞ Dans l'âge d'or de la jeunesse, préservez la beauté de vos dents en usant du SOZODONT, et lorsque vos cheveux grisonneront et que vos yeux commenceront à perdre de leur éclat, votre tête de jeune fille, mariées seront deux fois gées de dents d'un beau tacite.

Hier, à 9 h. P. M., est mort à Cartchesbin, à l'âge de 77 ans, Monsieur ANGELI MARCARONI, le plus ancien prêtre du diocèse de la Nouvelle-Orléans.

Les cérémonies de ses funérailles auront lieu aujourd'hui à 4 P. M., à l'Eglise de Ste Marie, Archichêché. Tous les prêtres de la ville sont invités à assister, ainsi que les fidèles qu'il a si longtemps édifiés par son vertus.

Pour le Conseil d'Administration.
JOSEPH GIROD, Président.
A. BARBIER, Secrétaire. 9 janv—2t

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer des rues Canal et Clairborne, 7 janvier 1873.—Le 21 courant, à 12 h. M., aux bureaux de la Compagnie, à l'effet d'élire des directeurs pour l'année 1873, les actionnaires de cette institution, les nommés ci-dessous, ont été élus directeurs pour l'année:

Geo. Jonas. J. H. Shearer,
J. M. Allen. J. C. Morris,
Geo. R. Preston. E. J. Hart.
David McCord.

Et, ainsi que, à ses réunions des Directeurs, M. GEO. JONAS est élu président, à l'unanimité.

CH. JUMONVILLE,
Gérant.
9 janv—10t

05..... MATER ADMIRABILIS 05

LE tirage de cette Loterie a eu lieu le 9 janvier 1873 et il avait été annoncé dans l'ABEILLE que le présent de la nombreuse société qui remplissait la nouvelle école paroissiale de l'Assomption.

C'est le numéro 05 qui est gagnant. La personne qui possède le billet portant le numéro 05 devra se présenter à l'Ecole Paroissiale du Troisième District, où le tableau restera exposé pendant trois mois. Passé ce délai on n'accepte plus de réclamation. 9janv—2t

PAYNE, DAVENSON & CO.
A dater de ce jour, le Col. GEORGE MOORMAN et Mr. JOHN G. PAYNE deviennent nos associés. Les affaires de la maison se feront dorénavant sous la raison de:
J. U. A. E. M. PAYNE & CO.
J. U. Payne, associés seulement de la maison
E. M. Payne, John Payne, Banquier & Co.
J. U. Payne, H. M. Payne, George Payne,
J. G. Payne. 9 janv—2t

On demande de suite

UN jeune homme capable de servir à la barre, s'adresser Bourbon et Toulouse.
9janv—2t R. RIMBERT.

Demande d'emploi.

UN jeune français de 21 ans, actif et vigoureux, désire trouver à s'occuper du quelque chose, ce soit pour gagner sa vie, ou pour un modique salaire modique. S'adresser par lettre à A. C. bureau de l'ABEILLE. 9janv—2t

Avis.

L'ASSEMBLÉE annuelle de la SOCIÉTÉ DES ASSURANCES MUTUELLES aura lieu, à l'Asile Parochial, le JEUDI, 16 janvier 1873, de midi à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre des Directrices.
MRS M. J. ANDERSON,
3janv—3m 16 Secrétaire.

Clés perdues.

☞ On a perdu, dans la rue du Canal, de Chartres au Magasin de Mme Cibs. Outre Mer